



### Unité de Formation par Apprentissage

### Lycée Auguste BEHAL

### LENS

#### Le métier

Le titulaire de ce diplôme intervient de la conception technique à la réception des ouvrages de la construction bois. Chaque projet qu'il soit de construction, de rénovation ou d'extension, le met en relation avec tous les partenaires de l'entreprise (clients, fournisseurs, personnel).

Son rôle consiste à apporter une réponse technique et économique à une affaire.

Il élabore le dossier de production avec les notes de calcul. Responsable de chantier, il organise et assure la pose de tous les éléments du bâtiment majoritairement en bois : charpente, couverture, poutres, murs, menuiseries, parquets, portes, fenêtres, agencements extérieurs.

Il utilise l'outil informatique (CAO, simulations des comportements et calculs, CFAO, logiciels de calcul de devis, de gestion de chantier...).

Ce professionnel s'insère dans une entreprise artisanale, une TPE, une PME (charpente, enveloppe et vêtements des maisons et bâtiments). Il exerce ses activités en bureau d'études, sur chantier. Il évolue vers des fonctions de conducteur de travaux, de chargé d'affaires, de responsable de projets, responsable de bureau d'études, responsable de fabrication en atelier, voire d'adjoint au chef d'entreprise.

#### La formation

##### Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 700 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 700 heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF) et en contrôles ponctuels (CP).

**La formation pratique en entreprise** est assurée par le Maître d'apprentissage.

#### UFA du Lycée Auguste Béhal

6, Rue Paul Eluard

62300 LENS

Contactez le Directeur Délégué

Tél. : 03.21.14.21.14

Mail : ufa.behal@ac-lille.fr

#### Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur  
Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)  
Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

##### Etre titulaire d'un des Bac suivants :

- Bac général S série scientifique
- Bac pro Technicien constructeur bois
- Bac pro Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Bac pro Technicien de scierie
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur
- Bac techno STI2D architecture et construction

#### Le rythme de l'alternance

**2 semaines en centre de formation,**  
**2 semaines en entreprise**

#### Les débouchés à l'issue de la formation

##### Les métiers :

- Charpentier bois

##### Poursuite d'études possibles :

- Licence pro production industrielle spécialité qualité et processus industriels dans les industries du bois
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois de l'Université de Lorraine
- Diplôme d'ingénieur de l'Ecole supérieure du bois